

**Compte-rendu de la réunion du CA du 27 novembre, 2018
à la Mairie des Lilas**

Membres présents: Gérard Bastien, Corinne Lepeyre, Dale Rowe, Vania Nikolcic, Cécile Combaz, Kristin Meller, Laurence Geoffroy, Raul Velasco

Excusés: Jean-Marie Marandin, Marie Jeanne Jumeaux

Absente : Cécile Vanneste

La réunion a débuté à 18h30.

1. Les comptes

Cécile présente les comptes.

Du 1er janvier au 27 novembre, les recettes de l'association s'élèvent à 16.756 euros, dont 5.498 euros pour l'atelier libre, 6.145 euros pour le noyau dur et 5.113 euros d'adhésions.

Pour la même période, les dépenses s'élèvent à 10.503,23 euros, dont 5.077,95 euros de frais fixes, 2.007,89 euros de fournitures, 2.943,94 euros d'équipement et travaux, 348,90 euros pour les expositions, 508,20 euros pour les prestations et 63,36 euros de frais divers.

L'électricité nous coûtera désormais 229,24 euros par mois (contre 207,99 euros jusqu'à ce mois de novembre). On considère cette somme très élevée, vu la petite dimension des bureaux. On constate un mauvais usage des radiateurs à bain d'huile, particulièrement en taille d'épargne où les pièces sont surchauffées. Les radiateurs n'ont pas lieu d'être brûlants. Il faut une température constante et modérée. Les frileux sont invités à s'habiller plus chaudement. Il est envisagé d'installer un groom en taille-douce, puisque la porte ne ferme pas, entraînant une perte de chaleur. Raul propose de chercher le juste réglage des radiateurs, puis les brider afin que les membres ne puissent plus les manipuler, afin de réduire notre consommation d'électricité.

L'association a changé de banque. Nous sommes maintenant à la BRED, près de la Mairie. La décision de changer a été prise parce qu'il était devenu impossible de remettre des espèces à la Banque Postale. La BRED nous permet de déposer des espèces et nous coûte 0,30€ moins cher par trimestre.

2. Gestion de l'atelier

Kristin fait part du mécontentement des membres venant travailler le lundi matin, souvent constatant du laisser aller. Elle rappelle que la tenue de l'atelier relève de la responsabilité des membres du noyau dur.

Après réflexion, il est décidé mettre en application le système de « check list », imaginé et déjà esquissé par Louise. Vania demande à ce que ce soit les membres du noyau dur eux-mêmes qui décident des rubriques qui figureront sur cette « check list ». Elle prendra en charge la consultation du noyau dur à ce sujet.

Une fois rédigée, Kristin propose d'insérer la « check list » dans le cahier des permanences. À la fin de la journée, le membre du noyau dur devra confirmer que, par exemple, les évier sont propres, les presses sont desserrées, les poubelles sont vides, etc. et signer.

Proposition acceptée à l'unanimité.

3. Isolation du Karcher

Le bruit du Karcher est devenu un véritable problème que nous n'avons pas réussi à résoudre.

Raul a fait venir un architecte qui a étudié le problème. Il propose une isolation complète de l'espace Karcher, sol et plafond inclus, pour environ 1.000 euros.

Vania demande des explications concernant la propulsion du dégraveur dans un petit espace fermé. Quels seraient les risques pour la santé ? Faudrait-il prévoir l'installation d'un extracteur d'air ?

La question de la toxicité du produit dégravant n'a jamais été étudiée. De plus, ceux qui ne font pas de sérigraphie sont exposés à la propulsion de ce produit. Donc il serait grand temps de se renseigner.

Vania demande si le problème ne serait pas que notre Karcher est trop puissant et donc bruyant. Pourquoi ne pas juste changer de Karcher ?

Dale veut aider Raul. Tous deux s'engagent à faire des recherches sur la toxicité du dégravant, sur la possibilité de trouver un Karcher moins bruyant et sur le prix d'un extracteur d'air. Ils présenteront un projet de travaux au CA en janvier.

4. Adhésions

Kristin détaille les adhésions en 2018. Au 26 novembre, nous étions 206 membres autonomes, dont 46 nouveaux membres. Nous avons 18 membres élèves. Le nombre total d'adhérents s'élève donc à 224, comparé à 219 en 2017.

5. Statistiques

Gérard donne la fréquentation de l'atelier par technique : 928 séances (de 4 heures) en taille-douce, 345 en taille d'épargne, 390 en sérigraphie, 179 en typographie, 17 reliure et 27 en labo photo.

En moyenne annuelle, 6,4 personnes ont fréquenté l'atelier par jour, contre 6,2 en 2017.

La taille-douce est toujours la première technique. Elle a augmenté sa part de 44% en 2017 à 49% en 2018.

La typographie est passée de 2% en 2017 à 10% en 2018. Corinne, qui nous avait présenté Michel Jourdain, félicite les organisateurs du pôle pour cette belle progression.

Dale constate une augmentation de la demande pour le labo photo. Il suggère d'éviter d'accueillir de nouveaux membres ne souhaitant faire que de la photographie, car le labo est petit. Il vaut mieux garder le labo photo pour le travail expérimental de nos membres. Il remarque qu'il y a de plus en plus de porosité entre les techniques et recommande aux membres faisant leur réservation, de bien préciser ce qu'ils vont faire. Par exemple, s'ils vont utiliser une presse taille-douce pour imprimer leurs photopolymères ou juste insoler, ou peut-être utiliser le labo photo.

Kristin réitère la nécessité pour les membres de préciser l'équipement qu'ils souhaitent utiliser dans toutes les techniques lorsqu'ils font leur réservation.

6. Comité de pilotage

Les membres du CA qui assistent aux réunions du Comité de Pilotage pour l'aménagement des abords du Parc Lucie Aubrac font le point.

L'opposition de l'Association du Parc au projet d'aménagement de la Mairie a rallongé considérablement les délais, qui sont portés à 4 ou 5 ans.

Afin que notre inclusion dans le projet de la Mairie ne suscite pas de jalousies, nous devons veiller à ce que les lilasiens comprennent bien que notre association est ouverte aux personnes souhaitant venir y travailler, à condition de maîtriser une des techniques de l'estampe.

La décision est prise de se servir de Lil'art et des Portes Ouvertes pour informer les lilasiens sur notre association. Il s'agira de distribuer une brochure décrivant notre activité, puis de créer une synergie entre notre accrochage au Garde Chasse et les portes ouvertes de l'atelier. Nous développerons les rencontres pour mieux se connaître.

7. Clôture des Commissions

a) Visites des scolaires :

Laurence explique qu'il existe une difficulté de faire venir les classes, car le nombre d'enfants (30 environ) est trop élevé par rapport à la capacité d'accueil de l'atelier. Il nous a été suggéré de contacter le périscolaire pour des visites de 10/15 enfants. Pour les scolaires, Laurence a proposé à la direction de l'action culturelle la solution de scinder les classes en deux, afin qu'une moitié des enfants joue dans le parc pendant que l'autre moitié joue dans le parc.

Laurence explique que ces visites seraient bénévoles, ce qui avait été décidé dans les réunions du CA antérieures, car les enfants ne seront là que pour regarder.

Pour l'instant aucune visite n'est prévue, cela prendra du temps, mais peut-être qu'une visite pourra se faire d'ici juin 2019.

A ce projet de visites des scolaires s'est greffé un autre projet, celui d'une conférence publique sur l'histoire de l'estampe. Laurence a eu l'accord de l'Action culturelle des Lilas qui souhaiterait accueillir les membres de l'association et le public pour écouter Jean-Marie Marandin, soit dans l'Auditorium, soit dans le jardin d'hiver du Centre culturel, soit au centre culturel Louise Michel. Dans le deuxième et le troisième cas, la conférence serait adossée à une exposition. Pour cette raison, le CA opte pour l'Auditorium, afin que la conférence ne soit pas diluée dans un ensemble plus vaste et pas forcément en lien.

b) Supports de communication

Le groupe s'est lancé dans la création d'un logo à partir de caractères en bois. La tentative a échoué.

Une proposition est faite de refaire un tampon de bureau pour l'association que les membres pourraient utiliser pour tamponner des bouts de tirages d'essai pour fabriquer des cartes de visite. Un nouveau tampon est de toute manière nécessaire car sur notre tampon, il y a une erreur dans le numéro de téléphone. La proposition de refaire un tampon est acceptée.

c) Recherche d'un lieu pour une grande exposition

Deux lieux sont évoqués : L'Espace Charenton, 327 rue de Charenton, 75012, et le Château de l'Étang, 17 rue François Mitterrand, 93170 Bagnolet.

Pour l'instant, aucun contact n'a été pris.

d) Site internet

Kristin confirme que la migration du site depuis Joomla vers Wordpress est imminente. Au 1er janvier, notre nouveau site sera en service. Nous aurons une galerie en ligne. Elle souhaite aussi créer une rubrique pour les affiches, et une autre pour les livres et fanzines.

8. Chantiers en 2019

Kristin énonce les chantiers en 2019 :

- isoler le Karcher
- continuer à améliorer le pôle typo
- poursuivre les formations typo
- continuer les aménagements dans le labo photo
- communiquer pendant Lil'art et les portes ouvertes
- mise en place d'une page pour les affiches dans le site
- rechercher un lieu pour une grande expo
- atelier visites pour les écoles / périscolaires
- conférence sur l'estampe
- créer une commission pour encourager le partage du savoir-faire
- assister aux réunions du Comité de Pilotage
- créer une commission pour notre relogement, commencer à travailler sur un plan de financement.

9. Agenda 2019

Kristin propose un calendrier provisoire pour les réunions en 2019 :

- CA 15 janvier
- Assemblée générale 16 février
- CA 19 février (à confirmer)
- ND (noyau dur) en juin
- CA en juin
- ND en octobre
- CA en novembre

Donc 4 réunions du CA et 2 réunions du noyau dur.

Ce calendrier provisoire est accepté.

10. Questions/remarques

- Dale demande si le reliquat du budget accordé pour la sérigraphie, soit 150 euros, peut être utilisé pour acheter des charnières, des racletes et pour un achat d'émulsion qui serait ensuite mutualisé par le biais d'un petit cochon..

Demande acceptée.

- Vania demande s'il serait envisageable d'acheter des langes, ceux de l'atelier étant en fin de vie. Elle propose de faire une étude de prix auprès de divers fournisseurs.

Réponse : une réunion pour la taille-douce est souhaitable afin que cette question soit étudiée de plus près.

- Laurence souhaite rappeler à tous que le lieu de prise de décisions concernant les accords de budgets est le CA. Le noyau dur gère exclusivement les achats de fournitures.

- Cécile demande si cela ne serait pas possible d'accorder des budgets pour financer les expositions des membres.

Kristin répond que le but de l'association n'est pas de faire du parrainage. Par contre, organiser des expositions fait partie de ses buts. En attendant notre relogement et la création d'une galerie dans nos murs, nous pourrions tout à fait envisager d'organiser, de temps à autre, des expositions de taille moyenne. Puisqu'il semble difficile de mettre en place une grande exposition.

La réunion s'est terminée à 22h00.